

**PROCES VERBAL DE LA COMMISSION D'EVALUATION PROFESSIONNELLE
D'INTEGRATION DANS LE GRADE DE REDACTEUR TERRITORIAL
POUR LE SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE SAINTONGE ROMANE
SESSION 2017**

La commission d'évaluation professionnelle au grade de rédacteur territorial s'est réunie le jeudi 16 novembre 2017 dans les locaux du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime – 85 bd, de la République – 17076 LA ROCHELLE CEDEX 09.

La séance est ouverte à partir de 13h30.

Composition de la commission :

- Madame Marie-Danielle GIRAUDEAU,
- Monsieur Gilles CHAMPAGNE,
- Madame Véronique BERGONZONI.

Le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire du Syndicat Mixte du Pays Saintonge Romane fixe à deux, le nombre d'emplois ouverts au grade de rédacteur territorial au titre de l'année 2017.

Deux dossiers de candidatures ont été déposés.

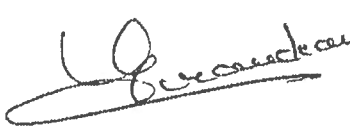


Les candidats ont été invités à se présenter, devant la commission, par courrier en date du 3 novembre 2017.

Après étude des dossiers et des auditions, la commission déclare les agents figurant sur la liste ci-dessous, dressée par ordre alphabétique, aptes à être intégrés dans le grade de rédacteur territorial :

Nom(s)	Prénom(s)
.....DEAU.....Delphine.....
.....DUPONT.....Potilde.....

Fait à La Rochelle, le 16 novembre 2017

Signatures des membres de la commission :

Marie-Danielle GIRAUDEAU	Gilles CHAMPAGNE	Véronique BERGONZONI
		

Affiché dans les locaux et publié sur le site internet du CDG : 17/11/2017
 Affiché dans les locaux et publié sur le site internet de la Collectivité : 20/11/2017
 La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Poitiers un délai de 2 mois à compter de son affichage.